

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	Favoriser les cours de langue et de culture d'origine
Initiant-e(-s):	Musa Kamenica

Notre Ville est une ville multiculturelle où habitent plus de 150 nationalités différentes. Il y existe plusieurs offres de cours de langue et de culture d'origine. Plusieurs études montrent que les enfants d'origine étrangère qui apprennent dès leur enfance la langue maternelle ont une meilleure acquisition de la langue commune, dans notre Ville la langue française. L'apprentissage de la langue et de la culture d'origine permet également aux enfants la construction de leur identité pluriculturelle. Un autre point positif, et pas le moindre, c'est que parler la langue maternelle et connaître sa culture d'origine crée un lien solide entre parents et enfants. Il arrive très souvent que les enfants n'ayant pas les connaissances de la langue maternelle ne puissent pas se connecter aux discussions, avec leurs parents, sur des sujets liés à la vie familiale, à l'école ou de culture générale. Les parents immigrés n'ayant pas des connaissances suffisantes de la langue commune n'arrivent pas à se lancer dans une discussion avec leurs enfants. Cela crée une barrière dans le lien entre parents-enfants.

Dans certains cas, les cours sont offerts par le pays d'origine comme par exemple par l'Etat italien en ce qui concerne la langue et culture italienne ou encore l'Etat espagnol pour la langue et culture espagnole. Une partie de nos concitoyens d'origines étrangère viennent de pays en guerre ou d'Etat autoritaires et il est impossible de songer à une quelconque aide de leur Etat d'origine. A titre d'exemple les Tibétains ne peuvent pas attendre un aide de l'Etat chinois, les Kurdes de l'Etat syrien ou de la Turquie, les afghans de l'Afghanistan ou les Erythréens d'Erythrée.

Enfin, il y a une autre partie de ces enfants immigrés qui viennent des pays économiquement faibles et qui n'arrivent pas assurer cette offre. Par exemple, les enfants venant de différents pays des Balkans, d'Afrique, ou encore des pays d'Amérique latine. Dans la grande majorité des cas, ces cours sont donc assurés par des associations et les coûts (logistique et d'enseignement) sont assumés financièrement par les parents.

Il est vrai que notre Ville met à leur disposition (les soirs de la semaine et les samedis) des locaux dans différentes écoles lausannoises, mais ce qui reste une charge importante pour les parents, ce sont surtout les dépenses financières. Pour beaucoup de parents d'enfants, cette charge financière est conséquente dans le budget familial et ils sont obligés d'y renoncer.

Pour palier à ce problème, plusieurs villes européennes, mais surtout les pays scandinaves, ont mis en place différentes modalités financières, infrastructurelles et incitatives qui permettent aux enfants immigrés de suivre des cours de langue et de culture d'origine.

De plus, la question de l'information pour les familles concernées par ces cours se pose. Certaines familles sont peu en lien avec les autres membres de leur communauté et ne sont pas toujours au courant des cours existants. Parfois des informations sont distribuées par le biais des enseignants, mais cela se fait de manière ponctuelle et peu ciblée. Une communication officielle et régulière par la Ville pourrait être mise en place, par exemple dans la publication « Grandir à Lausanne ».

Pour toutes ces raisons, plusieurs classes ont dû fermer pour cause la baisse du nombre d'élèves. Cette situation crée une forme d'inégalités entre les enfants immigrés en ce qui concerne l'accès aux cours de langue et de cultures d'origines.

Conseil communal de Lausanne

En conclusion, la présente initiative invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

- *Faire un inventaire des cours de langue et de culture d'origine qui existent dans notre Ville en indiquant les coûts à charge des parents*
- *De créer un fonds communal en faveur des associations ou des parents qui permettrait de soutenir la mise en place des cours de langue et de culture d'origine*
- *D'étudier la mise en place de meilleurs modalités pour communiquer auprès des parents concernés l'existence des ces cours.*

L'initiant soussigné remercie par avance la Municipalité pour ses réponses.

Musa Kamenica
PSL

Lausanne, le 09 février 2021

